

Illustration non contractuelle

DESCRIPTION

Les bornes fixes de haute sécurité **FB M40**, ont été conçues pour faire obstacle au passage de véhicules tout en préservant le libre accès aux piétons.

De résistance élevée, elles assureront, entre autre:

- La sécurité et le contrôle d'accès aux sites sensibles.
- La gestion des zones piétonnières et de la circulation urbaine, en concrétisant un balisage dissuasif pour les véhicules mais sans contrainte pour les piétons .
- La protection des vitrines et façades d'immeubles.
- L'association harmonieuse avec les bornes escamotables automatiques **RB M40**, de par leurs caractéristiques identiques à ces dernières (*dimension, finition, résistance*).

1. Obstacle fixe (*non démontable*) constitué d'un cylindre en acier, de 275 mm de diamètre et 15 mm d'épaisseur habillé d'une tôle en acier inoxydable de 1,5 mm d'épaisseur.
2. Couronne supérieure, en fonte d'aluminium, anodisée argent.
3. Bande réfléchissante blanche de 55 mm.
4. Structure portante de l'obstacle fixe en profil acier de forte section à sceller dans le béton.

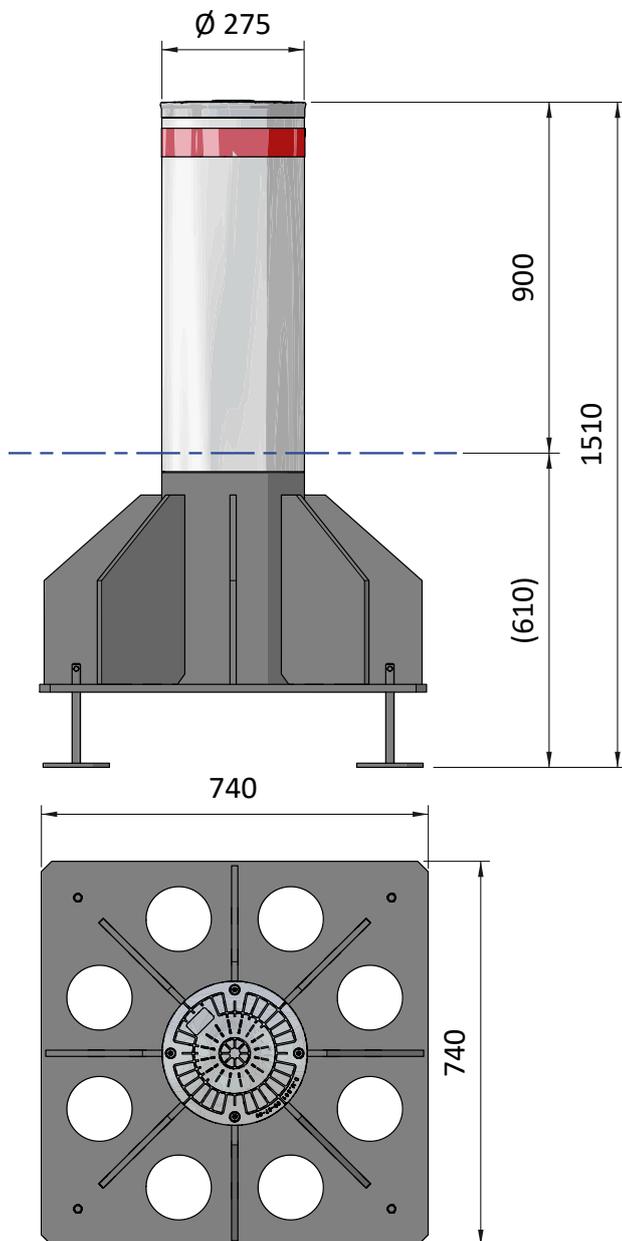
PROTECTION DES SURFACES:

- **Borne:**
 - o Obstacle: acier recouvert d'une tôle d'acier inoxydable de 1.5 mm d'épaisseur.
 - o Couronne: gris clair RAL 9006.
- **Châssis:** galvanisation riche à chaud.

TRAVAUX À PRÉVOIR PAR LE CLIENT:

- Scellement du châssis dans une fondation béton. *(voir plan d'implantation spécifique)*
- Câblage électrique de liaison vers options externes.

DIMENSIONS STANDARDS (MM)



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES STANDARDS:

Certification(s) de la résistance aux impacts	En conformité avec PAS 68 V/7500/64 (K8)
Résistance à l'impact (types de véhicules)	3,5 T à 96 km/h. 7,2 T à 64 km/h.
Résistance à l'impact:	1.200 000 joules.
Résistance à l'impact sans déformation	700 000 joules.
Hauteur de l'obstacle:	900 mm.
Poids:	± 190 kg.
Indice de Protection:	IP 67.
Conforme aux normes européennes.	

OPTION(S)

1. Témoins lumineux (*LED au centre et sur le périmètre de la couronne*); clignotement avec ou sans préavis avant mouvement de la borne voisine.